

<b>Zeitschrift:</b>	Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
<b>Herausgeber:</b>	Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
<b>Band:</b>	- (1989)
<b>Heft:</b>	39
<b>Artikel:</b>	Rousseau et Tacite : documents inédite
<b>Autor:</b>	Eigeldinger, Frédéric S.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-1080248">https://doi.org/10.5169/seals-1080248</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 03.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

## Bulletin d'information

## Etudes et documents

No 39 - 1989 - Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire

### Rousseau et Tacite

#### Documents inédits

Alors qu'il arrive à Genève en juin 1754 pour réintégrer la religion de ses pères, et tâter le pouls des Genevois sur l'effet de sa dédicace du Discours sur l'inégalité à la République, Rousseau se livre alors, à en croire le témoignage des Confessions, à bien des "amusements ou "dissipations". Malgré les nombreuses relations qu'il lie à cette époque à Genève et ses fréquentes promenades sur les rives du Léman, il avoue cependant n'être pas resté oisif: "je digerois le plan déjà formé de mes Institutions politiques [...]; je méditois une histoire du Valais, un plan de Tragedie en prose, dont le sujet qui n'étoit pas moins que Lucrece ne m'ôtoit pas l'espoir d'atterrir les rieurs, [...]", et il ajoute: "Je m'essayois en même tems sur Tacite, et je traduisis le premier Livre de son histoire qu'on trouvera parmi mes papiers<sup>1</sup>." C'est à peu près tout ce que Jean Jacques dit de cette traduction. Néanmoins, dans sa correspondance, on trouve quelques autres allusions à ce travail. Tout d'abord en réponse à une lettre de Jacob Vernes du 23 juillet 1759, qui lui demande s'il est vrai que "paroitra bientôt en Hollande des Lettres de [sa] façon" [844<sup>2</sup>], Rousseau répond un peu artificieusement<sup>3</sup> le 18 novembre: "Il n'y a rien de moi sous la presse; ceux qui vous l'ont dit vous ont trompé. Quand j'aurai quelque écrit prêt à paroître, vous n'en serez pas instruit le dernier. J'ai traduit tant bien que mal un livre de Tacite et j'en reste là. Je ne sais pas assés le latin pour l'entendre et n'ai pas assés de talent pour le rendre. Je m'en tiens à cet essai. Je ne sais même si j'aurai jamais l'effronterie de le faire paroître" [891]. Ensuite c'est le silence. Après la publication de La Nouvelle Héloïse, du Contrat social et de l'Emile, Rousseau se retrouve exilé au Val-de-Travers, quand il apprend six mois plus tard que son éditeur parisien Duchesne entreprend, à son insu, une édition de ses Oeuvres sous la direction de l'abbé de La Porte. Ce dernier, espérant enrichir la publication de quelques inédits, intrigue par l'intermédiaire du libraire parisien, pour que Jean Jacques livre ses fonds de tiroir, en particulier l'Imitation théâtrale. D'abord l'écrivain propose d'autres textes, mais il finit par céder et envoyer le manuscrit requis<sup>4</sup>. Un peu déçu probablement, l'abbé revient à la charge, si bien que lassé, Rousseau lui adresse ces lignes le 22 janvier 1764: "je voudrais, Monsieur, tout faire de mon côté pour vous satisfaire dans ce que vous paroissez souhaiter encore de moi. Mais, de grace, mettez-vous à ma place; je suis malade, affligé, surchargé d'importuns, de soins de toute espèce, absolument hors d'état de travailler, et je n'ai rien du tout qui soit prêt à être mis sous les yeux du public. Le morceau le plus

avancé est une espèce de traduction du premier livre de l'Histoire de Tacite; mais ce genre de travail me plaît si peu, et j'y suis si peu propre, que, quoique cette traduction soit faite depuis long-tems, il m'a été impossible jusqu'ici de la revoir pour la mettre en état de paraître, et elle est restée dans une imperfection à laquelle il m'est impossible de remédier; car ce travail, d'ailleurs au-dessus de mes forces, demande de la santé, du loisir, du courage, et tout cela me manque à présent. [...] Si vous avez absolument besoin de ce morceau, je vous l'enverrai, à condition que vous le jugerez sévèrement, et que vous me le renverrez si vous ne le jugez pas digne de voir le jour. Si vous pouvez absolument vous en passer pour votre édition, vous me ferez d'autant plus de plaisir que, même pour vous l'envoyer, il faut le transcrire; car le brouillon est dans un état à ne pouvoir être déchiffré que par moi" [3120]. Le projet ne semble pas avoir souri à de La Porte qui n'en a pas retenu l'idée pour son édition.

Rousseau doit néanmoins s'être intéressé à publier un jour ce morceau, car il a mis au net son brouillon, probablement avant la fin de l'année. Toujours est-il qu'en novembre 1764, il songe sérieusement à s'assurer des rentes pour sa vieillesse par la publication de ses Oeuvres complètes à Neuchâtel. Il fait part de son projet à DuPeyrou, qui s'empresse d'y applaudir dans l'espoir de retenir le Citoyen auprès de lui<sup>5</sup>. Conforté dans ses intentions, Jean Jacques dresse aussitôt, à l'intention de son "cher hôte", la liste des œuvres qu'il a retenues pour une édition qui devrait être "un chef-d'œuvre de Typographie" [3682]. Elle aurait compris six tomes, et dans le premier, contenant les écrits politiques, aurait dû figurer en fin de volume la "Traduction du premier Livre de l'Histoire de Tacite", alors manuscrite [24 janvier 1765, 3421]. On sait que le projet fit long feu<sup>6</sup> au grand dépit des deux amis, si bien qu'à son départ précipité pour l'Ile de Saint-Pierre, Jean Jacques abandonne entre les mains de DuPeyrou, avec bien d'autres manuscrits, celui de la traduction de Tacite. Et le texte original ne paraîtra qu'en 1782 dans l'édition genevoise des Oeuvres complètes du Citoyen<sup>7</sup>.

En fait, parmi les papiers abandonnés à Neuchâtel par Rousseau se trouvent deux manuscrits distincts de la traduction de Tacite. Tout d'abord la copie (MsR 6) de 52 pages chiffrées par l'auteur lui-même, qui servira à la fidèle édition due au trio Moulou-DuPeyrou-Girardin<sup>8</sup>; elle comporte en page deux un "Avertissement" terminé par le sigle "./." qui suppose un inachèvement. Quant au second manuscrit (MsR 5), il s'agit d'une copie antérieure devenue brouillon, comprenant 8 cahiers cousus ensemble<sup>9</sup>. Comme à son habitude, Rousseau n'y a écrit que sur les rectos, réservant les pages en regard aux corrections ou additions. Ce manuscrit, bien que soigné dans sa forme première, présente de nombreuses ratures de style dont l'auteur a tenu compte pour l'essentiel dans sa copie. Après avoir corrigé sa mise au net (MsR 5), il l'a recopiée soigneusement en y apportant encore des modifications qu'il a parfois reportées sur le "brouillon" ou qu'il lui est même arrivé de biffer pour préférer la première version. Ainsi, plusieurs passages ou notes offrent des variantes inédites dont je donne un échantillon en appendice<sup>10</sup>. Aux feuillets 110v à 112r, on trouve le brouillon de l'"Avertissement", précédé d'autres notes intéressantes qui auraient pu compléter la version inachevée de la copie.

Or l'Association des Amis de Jean Jacques Rousseau a acquis à Marburg en 1988<sup>11</sup> un feuillet autographe inédit qui porte au recto des notes relatives à cet "Avertissement", notes antérieures aux lignes du MsR 5, sinon contemporaines. En voici le texte:

Je [n'ai pas] ne [parle point] dis rien des fautes que j'ai commises par ignorance [assés d'autres en parleront] [en prendront le soin.] [c'est] je ne les aurois pas faites si je les avois vues, mais c'est de dessein prémédité que je n'ai pas toujours parlé francois [en traduisant] d'après un Auteur qui lui même n'a pas toujours voulu parler Latin. Tacite ne se soucioit pas que tout le monde l'entendit; je n'ai donc pas du pour le bien traduire me soucier d'être entendu de tout le monde. Tacite sacrificioit par tout la pureté de la diction à la force de la pensée; ce [n'étoit] ne seroit donc pas [en] traduire tacite que [de vouloir écrire purement [correctement]] d'affecter de la pureté ou de l'élegance. Il faut chercher si l'on peut un stile nerveux et ne se guères soucier qu'il soit [correct] pur(;) ce sera si l'on veut fort mal écrire mais ce sera traduire tacite fort exactement, [c'est ainsi qu'un traducteur fidelle doit sacrifier son amour propre [àu] au genie de son original.] Quand à moi j'aime mieux un mauvais stile qui m'échauffe que les périodes compassées des froids écrivains.

L'idée maîtresse de ces lignes relève des préoccupations stylistiques du traducteur, que l'on retrouve condensées dans un passage de l'"Avertissement": "car je ne cherchois pas à rendre les phrases de Tacite mais son stile, ni de dire ce qu'il a dit en latin, mais ce qu'il eut dit en francois<sup>12</sup>." Les notes du "brouillon" (MsR 5) offrent en revanche des considérations plus étendues sur "l'exercice de la traduction" qui se rapprochent davantage de notre texte:

Je n'ai point tâché de rendre exactement le latin de Tacite, mais de dire ce qu'il auroit dit lui-même s'il eut écrit en François: car les manières de penser prennent la teinte des langues(,) cela me paroît certain. Tant qu'on traduira servilement les Livres de genie on les defigurera toujours. Ce n'est rien de traduire le texte si l'on ne traduit aussi l'esprit de l'Auteur. Ce n'est pas qu'il faille changer les moeure(s) d'autrui dans les nôtres ni franciser les Romains. Mais il faut toujours suivre le caractère des langues et penser dans la même où l'on écrit, On ne

trouvera pourtant pas, je l'espére, que j'aye abusé de cette règle. En préférant dans ma langue l'esprit de mon auteur à son texte, j'ai néanmoins suivi le texte aussi fidèlement que j'ai pu. Quand j'ai cru par exemple devoir couper deux périodes autrement que les siennes, ce que j'avois omis dans l'une a été porté dans l'autre, et tout s'est trouvé dit dans les deux<sup>13</sup>.

Ce fragment aurait donc pu constituer la suite de l'"Avertissement" en développant la problématique du traducteur et ses intentions.

Au verso du manuscrit récemment acquis se lisent les notes suivantes, écrites avec la même encre, mais plus négligées, et qui témoignent à la fois de la difficulté et de la rigueur de l'écriture chez Jean Jacques:

---

[1] Car il peut être quelquefois plus facile à un h(omme) affamé de tuer [un en d'un coup de pierre] celui qui vient de (ra)masser<sup>14</sup> une pomme que de monter sur l'arbre pour en prendre une autre.

---

[2] [Car] [celui qui ne songe qu'à lui même [d] n'est] car entre des êtres dont chaqu'un ne songe qu'à lui même il n'y a point d'autre moyen que la force pour [terminer décider de la conclusion] et terminer les débats [de quelque espéce qu'ils puissent être]

---

[3] La pitié seroit un sentiment [fort insensé] plus inutile dans [une] l'huitre ou dans [une] la [ou une] tortue [ou un limacon] [la brebis], mais il [est important] n'est pas indifférent a la conservation des autres espéces que [que un les Lyons] que l'Elephant ou le Lyon n'en soient pas dépourvus [sans quoi] [que donneroit l'Elephant, l'ours, ou] dans le Lyon ou dans l'Elephant

---

[4] [il [sembleroit seroit] sembleroit important à la conservation des autres espéces que le L'Elephant et le Lyon n'en [fussent] soient pas depourvus. quant à l'homme

---

[5] [il est sur au moins qu'avec les avantages qu'il a [receus sur les]

[6] Fais ton bien de toute ta puissance.

Ne fais [point de mal] jamais [de mal] à autrui [sans] nécessité le mal dont tu peux te garantir autrement] le mal [que celui que tu ne peux autrement detourner de toi.] que tu peux [autrement] detourner de toi d'une autre manière.

Ne fais rien sans nécessité<sup>15</sup>.

Il appert que ces notes ne concernent pas la traduction de Tacite. Le mot-clé "pitié" de l'alinéa [3] m'incite à penser - et cela constituerait la valeur essentielle du document - que nous avons affaire à des fragments relatifs à la rédaction du deuxième Discours, même si on ne les y retrouve pas textuellement. Le passage [6] me paraît bien similaire à ces lignes du Discours sur l'origine de l'inégalité: "C'est elle [la pitié] qui, au lieu de cette maxime sublime de justice raisonnée; Fais à autrui comme tu veux qu'on te fasse, inspire à tous les Hommes cette autre maxime de bonté naturelle bien moins parfaite, mais plus utile peut-être que la précédente. Fais ton bien avec le moindre mal d'autrui qu'il est possible. C'est en un mot dans ce sentiment Naturel, plutôt que dans les argumens subtils, qu'il faut chercher la cause de la répugnance que tout homme éprouveroit à mal faire, même indépendamment des maximes de l'éducation<sup>16</sup>."

Quant aux alinéas [2-4] relatifs à la pitié chez les animaux, on les retrouve dans une énonciation différente et avec d'autres exemples quelques pages avant. Pour montrer que la pitié précède "l'usage de toute réflexion", Rousseau affirme qu'elle est "si Naturelle que les Bêtes mêmes en donnent quelquesfois des signes sensibles<sup>17</sup>".

La contemporanéité du recto et du verso de ces notes ne fait aucun doute, d'abord en raison de la similitude de l'encre et de l'écriture. De plus, les idées de Rousseau sur le "caractère des langues" à propos de l'exercice de la traduction se développent parallèlement à ses réflexions sur "l'origine des langues" qui devaient constituer "un fragment du Discours sur l'inégalité". Enfin, que la théorie de la pitié ait évolué ou non dans la pensée du philosophe<sup>18</sup>, il est indiscutable que nos fragments se rapprochent littéralement parlant davantage du second Discours que de certains passages de l'Emile sur ce thème.

Si ces fragments constituent effectivement des notes pour le deuxième Discours, nous devons nous interroger sur la date que Rousseau donne à sa traduction de Tacite. Dans les Confessions, il affirme s'être retiré "sept ou huit jours" en novembre 1753 à Saint-Germain pour méditer sur le sujet proposé par l'Académie de Dijon<sup>19</sup>. Si l'on en croit la date de la dédicace "A la République de Genève": "A Chamberi; le 12. Juin 1754", Rousseau avait achevé son Discours avant d'arriver à Genève où il a séjourné environ quatre mois<sup>20</sup>. On peut donc se demander raisonnablement s'il a eu le temps de traduire tout le premier livre des Histoires de Tacite - alors qu'il avoue avoir tant de peine à entendre le latin - et de méditer bien d'autres projets, tout en se dissipant par ailleurs. Pour ma part j'en doute, mais c'est peut-être sous-estimer ses capacités de concentration et de travail que d'avancer

la traduction à l'an 1753. On pourrait objecter en effet que ces notes correspondent à des retouches postérieures du manuscrit. Car on sait qu'entre le moment où il remet le manuscrit du second Discours à l'éditeur Rey d'Amsterdam (octobre 1754) et la parution de l'ouvrage (mai 1755), Rousseau par deux fois en tout cas envoie en Hollande des additions essentielles à son texte<sup>21</sup>. Celles-ci malheureusement nous sont inconnues, de sorte qu'on ignore si elles pouvaient être relatives aux passages mentionnés. Par ailleurs, il convient de souligner qu'aucune des corrections demandées par Rousseau dans ses lettres à son éditeur n'intéresse le passage comparable à nos fragments. Ainsi on peut en conclure que la traduction de Tacite et la rédaction du Discours sur l'inégalité sont contemporaines (début 1754).

Reste à savoir comment ce fragment retrouvé a été disséminé. Il est vrai que de grands manuscrits littéraires de Jean Jacques sont aujourd'hui inconnus ou égarés, tels ceux des deux Discours précisément, qui disparurent au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle des archives de l'Académie de Dijon<sup>22</sup>. Mais comme le souligne R.A. Leigh dans son article sur "Les Manuscrits disparus de J.-J. Rousseau"<sup>23</sup>, l'écrivain suivait dans sa création des étapes multiples et successives de rédaction, et au niveau de la conception de l'oeuvre, il a laissé en nombre des "notes, fragments plus ou moins développés, plus ou moins isolés". C'est ainsi, écrit Leigh, qu'"au début de la Révolution les manuscrits de Rousseau semblent pulluler un peu partout"<sup>24</sup> et que, depuis, on en a retrouvé divers fragments éparpillés, entre autres certains relatifs aux deux premiers Discours<sup>25</sup>. Parmi les provenances possibles de notre feuillet<sup>26</sup>, j'en retiens une, qui répond le mieux aux connaissances actuelles sur les manuscrits du deuxième Discours. S'il est exclu que ce manuscrit provienne des papiers laissés entre les mains de DuPeyrou<sup>27</sup>, il est en revanche possible que la source en soit la famille Moultou. Vers le 15 mai 1778, Paul Moultou et son fils furent reçus à Paris par Rousseau, et, après des retrouvailles émouvantes, l'écrivain remit au Genevois un manuscrit de ses Confessions et un autre de ses Dialogues avec bien d'autres papiers, semble-t-il<sup>28</sup>. Or, écrit Leigh, "on sait que ceux-ci ne sont pas restés intacts, loin de là", et, ajoute-t-il: "la famille semble avoir eu l'habitude de distribuer des feuillets de la main de Rousseau comme cadeaux au tiers et au quart. Guillaume Moultou donna un fragment "sur le sublime" à A.H. Lemonnier qui l'imprima en 1836; d'autres bénéficièrent également de cette générosité centrifuge<sup>29</sup>." C'est ainsi que plus tard, en 1882, Amélie Streckeisen-Moultou put léguer à la Bibliothèque de Genève "deux feuillets de brouillon d'un passage supprimé de l'Inégalité<sup>30</sup>". On admettra donc provisoirement - et jusqu'à preuve du contraire - que notre fragment faisait partie des papiers cédés à Moultou par Rousseau trois mois avant sa mort, ou même avant.

Les historiens rousseauistes, se fondant sur la déclaration de l'"Avertissement" ("le besoin d'apprendre à écrire"), n'ont jamais vu autre chose dans cette traduction qu'un exercice de style<sup>31</sup>, et pourtant l'intérêt général des philosophes du XVIII<sup>e</sup> pour Tacite, et de Rousseau en particulier, est incontestable. Certes l'oeuvre de l'historien latin était déjà traduite en français<sup>32</sup>, mais à en croire Jürgen von Stackelberg<sup>33</sup>, le siècle des lumières a érigé Tacite en maître de l'éloquence dramatique. Le jugement de Diderot est à cet égard exemplaire: "Il est vrai

que je ne donne pas facilement à un littérateur le titre d'homme de génie. Tite-Live, à mon avis, n'est qu'un bel et majestueux écrivain; Tacite est un homme de génie<sup>34</sup>." De son côté, Rousseau a modifié son point de vue. Dans son Mémoire présenté à Monsieur de Mably (1740), il déclare: "j'admire autant la noble simplicité, la pureté du style et la clarté de Cesar que j'ai d'aversion pour Tacite dont on ne perce l'obscurité qu'avec des peines qui sont souvent à pure perte pour les Lecteurs<sup>35</sup>." Ces lignes s'expliquent peut-être par la difficulté avouée de Jean Jacques de lire le latin à cette date<sup>36</sup>, mais elles prouvent en même temps sa volonté de vaincre l'obstacle en traduisant Tacite quelques années plus tard. Plusieurs fois, il fera allusion à la nécessité d'avoir "la plume de Tacite" pour décrire de façon éloquente les événements tragiques qui le concernent<sup>37</sup>, et il lui arrivera aussi de citer ce livre à l'appui de ses thèses<sup>38</sup>. Mais dans l'Emile, il précise que "Tacite est le livre des vieillards, les jeunes gens ne sont pas faits pour l'entendre<sup>39</sup>". Quoi qu'il en soit, l'étude exhaustive des rapports entre Rousseau et Tacite reste à faire, alors qu'on a déjà sondé l'influence de Sénèque sur le Citoyen<sup>40</sup>.

Frédéric S. Eigeldinger

### Notes

1. Les Confessions, VIII, O.C. (Pléiade), t. I, p. 394.
2. Les chiffres entre crochets font référence aux numéros des lettres dans l'édition de la Correspondance complète de Jean Jacques Rousseau [= C.C.] par R.A. Leigh, 1965-[1989], [48] vol.
3. "Artificieusement", parce que Rousseau avait déjà envoyé à Amsterdam son manuscrit de La Nouvelle Héloïse, mais que l'ouvrage n'était pas encore sous presse.
4. Voir C.C., entre autres : [2640, 2654, 2792, 2827, 2882, 2916, 2936, 3058, 3061, 3079, 3080]. De l'imitation théâtrale. Essai tiré des Dialogues de Platon a paru dans Oeuvres de M. Rousseau de Genève, Nouvelle édition, Revue, corrigée, et augmentée de plusieurs morceaux qui n'avoient point encore paru [...], Neuchâtel [Paris, Duchesne], 1764, t. V, p. 1-38.

5. Voir dans C.C. la lettre de Rousseau à DuPeyrou du 29 novembre 1764 [3682] et celle de DuPeyrou à Rousseau du 2 décembre [3693].

6. Outre la C.C., voir: Charly Guyot, Un ami et défenseur de Rousseau - Pierre-Alexandre DuPeyrou, Neuchâtel, 1958, p. 47 ss.

7. Collection complète des œuvres de J.J. Rousseau, Citoyen de Genève, Genève, 1782; éd. in-4°, t. VII, p. 233-377 (texte latin sur les pages paires); éd. in-8°, t. XIV, p. 3-227.

En octobre 1778, DuPeyrou envoie à Girardin une "Copie d'une note des pièces qui doivent composer le Recueil d'une Edition generale, dressée par l'Auteur" [7322] et une "Note Spécifique des papiers de M<sup>r</sup> J:J:R: entre mes mains" [7334bis]. Sous le N° 2 des "paquets ficelés" est mentionnée la "Traduction du premier Livre de Tacite. Man[uscrit]". Enfin ladite traduction figure bien évidemment dans le "Traité et Convention" entre les amis de Rousseau et la Société typographique de Genève [7614].

8. Neuchâtel, BPU, MsR 6, copie autographe. 2 pages non chiffrées (p. 1: "Traduction / du premier Livre de l'histoire de Tacite.", p. 2: "Avertissement.") + 49 pages chiffrées par Rousseau 1-49 (p. 1: "Traduction du premier Livre / de l'histoire de Tacite."), p. 50 blanche; cahier attaché par une faveur bleue, 24,5 x 18,2 cm.

9. Neuchâtel, BPU, MsR 5, première mise au net devenue brouillon. 116 feuillets (f. 1r: "Traduction du p[remie]r Livre / de l'histoire de Tacite.); f. 2r: "Histoire de Tacite. / Livre I."), feuillets 112v-116 blancs; 8 cahiers cousus, 19,4 x 13,4 cm.

10. Dans l'appendice, les variantes du MsR 5 N°s 2, 6, 10 et 13 présentent des passages omis dans le MsR 6. De plus, deux notes (variantes 4 et 8) ne figurent pas dans la copie. Ainsi les éditeurs de 1782, qui se sont fondés sur le MsR 6, n'ont pas collationné les deux manuscrits.

11. Vente Stargardt des 9 et 10 mars 1988 à Marburg (Catalogue 641, N° 282). Manuscrit autographe, 1 feuillet recto-verso, 16,6 x 10,4 cm.

12. Neuchâtel, BPU, MsR 6, feuillet 1v (p. 2 non chiffrée). Collection complète, éd. in-4°, p. 235; éd. in-8°, p. 5.

13. Neuchâtel, BPU, MsR 5, feuillet 110v et après "l'on écrit" signe de renvoi au feuillet 111r. Je n'ai pas transcrit le contenu des ratures.

Ce même fragment comprend au feuillet 111r une curieuse indication: "A cet extrait j'ai joint une traduction du premier livre de l'histoire de Tacite, [...]." Cela suppose que Rousseau songeait un moment à publier sa traduction à la suite d'un autre texte, mais lequel? On peut penser soit à l'Essai sur l'imitation théâtrale, soit à sa "Traduction de l'Apocolokintosis de Seneque" [3921]. Le manuscrit de ce dernier texte se trouve aussi parmi les papiers abandonnés à Neuchâtel [7334bis; MsR 10], mais dans le plan de publication de ses œuvres complètes, ces deux traductions ne devaient pas paraître dans le même tome, même si les éditeurs de 1782 les ont réunies dans le volume de "Mélanges". Si l'extrait en question correspondait à l'Apokolokyntosis, cela impliquerait que le MsR 5 soit postérieur à 1758, date admise pour le travail

sur Sénèque [628]; l'hypothèse me paraît peu probable. Il existe d'autres textes traduits du latin par Rousseau, tel cet extrait de De brevitate vitae du même Sénèque [MsR 51, f. 19]. Voir à ce propos les Annales J.J.R., t. XXVII, p. 217 ss.

14. Rousseau a d'abord écrit "d'amasser", puis il a suscrit un "e" au "a" initial en omettant toutefois d'ajouter "ra".

15. L'ensemble du verso est biffé de deux traits obliques.

16. O.C. (Pléiade), t. III, p. 156.

17. O.C. (Pléiade), t. III, p. 154. Comme le fait remarquer Pierre Burgelin, Rousseau retardera à l'adolescence la naissance de la pitié chez Emile. Voir O.C. (Pléiade), t. IV, p. 502 ss. et notes p. 1467.

18. Voir la "Remarque" de Charles Porset dans son édition critique de l'Essai sur l'origine des langues [...], Bordeaux, 1968, p. 16-24.

19. Les Confessions, VIII, O.C. (Pléiade), t. I, p. 388-389. Le sujet dont le deuxième Discours est l'objet parut dans le Mercure de France de novembre 1753 (p. 65-66).

20. De fin juin au 10 octobre 1754.

21. Voir en particulier les lettres à Rey du 12 décembre 1754 [261] et du [5 février 1755] [276].

22. Voir les "Notices bibliographiques" de Bernard Gagnebin dans O.C. (Pléiade), t. III, p. 1853 et p. 1859-1860, ainsi que les fragments publiés dans la réimpression du t. III (1975), p. 1894-1898.

23. R.A. Leigh, "Les Manuscrits disparus de J.-J. Rousseau-Quelques observations et quelques fragments retrouvés ou complétés", dans Annales J.J.R., t. XXXIV, p. 31-81.

24. Art. cit., p. 46. Il n'empêche que - Leigh le reconnaît (p. 44) - les manuscrits "antérieurs à la brouille avec Diderot et Grimm" sont fort rares.

25. Art. cit., p. 55-57, et O.C. (Pléiade), t. III, p. 224-225.

26. De fait, on connaît trois possibilités: DuPeyrou à Neuchâtel qui devient dépositaire de manuscrits dès 1765, Moulou de Genève et Girardin d'Ermenonville. Mais Leigh rappelle aussi les "quinze cahiers de l'abbé Brizard" (art. cit., p. 47 ss.) et les divers matériaux recueillis par J. Lakanal (p. 51 ss. et C.C. [8233]).

27. A ma connaissance, aucun papier confié par Rousseau à DuPeyrou n'a été disséminé, et l'intégrité du Neuchâtelois, comme sa fidélité au Citoyen, a été absolue.

28. Voir Leigh, art. cit., et "Le Voyage de Moulou à Paris", publié et résumé dans C.C., t. XL, p. 313-322.

29. Art. cit., p. 46. Moulou possérait d'ailleurs d'autres manuscrits que Rousseau lui avait donnés auparavant.

30. Art. cit., p. 67.

31. E. Dumont, "Observations sur deux traductions du livre des Histoires de Tacite [...]", dans Annales J.J.R., XXII, p. 196-203; M. Préchac, "Jean-Jacques Rousseau traducteur de Sénèque et de Tacite", dans Actes du congrès de Nice, Association Guillaume Budé, Paris, 1935, p. 63-64.

32. Au XVII<sup>e</sup> siècle, par Rodolphe Le Maistre et Nicolas Perrot d'Ablancourt; au XVIII<sup>e</sup>, par François Bruys (1731-1735, 6 vol.) et François Guérin (1742, 3 vol.). Par la suite paraîtra l'Histoire de Tacite en latin et en françois par Jean-Henri Dotteville (Paris, 1772, 2 vol.). Enfin, la Correspondance littéraire de Grimm se montre par deux fois très sévère à l'égard des traductions de l'abbé de La Bléterie (1755 et 1768) et ne reconnaît, dans des remarques similaires à celles de Rousseau, qu'à un Montaigne ou à un Montesquieu le talent nécessaire à l'entreprise (Paris, Buisson, 1813, t. I, p. 333-336 et t. VI, p. 161-171).

33. "Rousseau, D'Alembert et Diderot traducteurs de Tacite", dans Studi Francesi, 2, 1958, p. 395-407.

34. Diderot à Mme d'Epinay(?), [1770?], dans Oeuvres complètes, éd. R. Lewinter, Paris, 1971, t. VIII, p. 1071.

35. O.C. (Pléiade), t. IV, p. 29-30.

36. "J'étois destiné, comme on verra dans la suite, à rapprocher souvent le latin, et à ne le savoir jamais." Ou : "C'étoit mon étude la plus pénible, et dans laquelle je n'ai jamais fait de grands progrès. [...] A force de tems et d'exercice je suis parvenu à lire assez couramment les auteurs latins, mais jamais à pouvoir ni parler ni écrire dans cette langue" (Les Confessions, III, et VI, O.C. (Pléiade), t. I, p. 97 et 238-239).

37. Par exemple: C.C., t. III [321], p. 171; O.C. (Pléiade), t. I, p. 384 et 1151.

38. Dans le deuxième Discours, Jean Jacques y renvoie implicitement (O.C. (Pléiade), t. III, p. 191). Dans le Contrat social, il en donne deux citations (p. 411-412 et 439). Enfin dans les Lettres écrites de la montagne, alors qu'il recopiait peut-être son brouillon de la traduction, il fait référence au premier livre des Histoires (p. 842).

39. Emile, O.C. (Pléiade), t. IV, p. 529.

40. Voir en particulier: G. Pire, "De l'influence de Sénèque sur les théories pédagogiques de J.-J. Rousseau", dans Annales J.J.R., t. XXXIII, p. 57-92.

جعفر

Hanis ~~est un pionnier~~ n'a pas fini.  
Il est ~~un pionnier~~ que je n'ai pas fait si je  
les avais vus.

Jes n'ai pas ne j'aurai point des fautes que  
j'ai commises par ignorance, mais c'est  
de deplain prémeditée que je n'ai pas -  
toujours parlé français <sup>l'autre</sup> sans traduire pour  
un lecteur qui lui-même n'a pas toujours  
voulu parler latine. Taute ne je -  
soucie pas que tout le monde l'entende ;  
je n'ai donc pas de peur ~~de traduire~~  
traduire me soucie d'être écouté  
de tout le monde. Taute pourra faire  
par tout la pureté de la diction à -  
la force de la pensée ; le ~~rest~~ ne  
falloir donc pas ~~avoir traduire taute que~~  
~~de tout de la pureté au delà de l'élegance~~  
~~de tout de la pureté au delà de l'élegance~~. Il faut  
chercher ce que tu penses un peu à nouveau,  
et si je réussis j'aurai que il fassent bonnes.  
tu feras si l'on veut <sup>ton aise</sup> écrire mais il faut  
traduire taute pour exactement et puis  
avoir ce que tu penses fidèle ton caractère  
pour a nous propre de ce genre de faire  
moral. quand moi t'aime mieux un mauvais  
que le qui m'aime plus que les autres, on p :  
les amis servirai.

ar il veut éta<sup>quelqu'ois</sup> aplie faire de tout son en<sup>tre</sup> l'ea<sup>u</sup>  
au p<sup>re</sup> de pierre avec qui veux tenu faire une  
pomme que de monter sur l'arbre pour  
la faire tomber autre.

~~Il est évident que nous devons avoir à faire à un véritable débat des idées. Celle-là ne suffit pas. Il n'y a pas de véritable moyen que la force militaire soit utilisée pour empêcher l'application de cette loi. Il y a deux façons de faire : celle qui consiste à faire voter une loi qui empêche l'application de la loi de l'Assemblée nationale, et celle qui consiste à faire voter une loi qui empêche l'application de la loi de l'Assemblée nationale.~~

~~en la cap...  
regresó a su postura de la conservación de  
sus posesiones y le devolvió a su hermano el título  
que le dieron sus padres. Sin embargo, no se  
puede negar que le dio a su hermano el título  
de duque de Alba.~~

“Als den Wiede Deine“ ist die Sprühpresse

~~Die Fair von Saar vererbt~~

## APPENDICE

Choix de variantes du MsR 5

Dans ce choix de variantes, pour la plupart extraites de passages très raturés, je n'ai donné que les surcharges définitives, dont le texte est comparable à celui de la copie. Les citations latines sont tirées de: Tacite, Histoires, livre I, édition, introduction et commentaire de Pierre Wuilleumier, Paris, PUF, collection "Erasme", 1959 [= Tac.]. Je renvoie ensuite à l'édition de la Collection complète des œuvres de J.J. Rousseau, Genève, 1782, t. VII de l'éd. in-4° [= éd.].

## MsR 5

1. [4r] [...] Les récompenses des Délateurs non moins odieuses que leurs forfaits: Les uns faisant trophée du sacerdoce et du Consulat dépouilles de leurs victimes, d'autres [exerçant] tout puissans tant au dedans qu'au dehors, portant par tout le trouble(,) la haine et l'effroi:

2. [8r] [...], et quatorze ans de relâchement sous Neron leur faisoient autant aimer les vices de leurs Princes qu'auparavant ils respectoient leurs vertus. On repandoit aussi ce mot de Galba qu'on interprétoit par ses actions et qui eut fait honneur à un Prince [plus] libéral; Je sais choisir mes soldats et non les acheter: [Mais les effets répondoient mal à ce discours] \*suspecté pour sa sureté\*.

Vinius et Lacon, [...]

\* En marge gauche. [Tac.I,5:] "nec enim ad hanc formam cetera erant."

3. [16r-17r] La raison, l'amour de la patrie dictoient les voeux du plus petit nombre, mais la multitude passionnée nommant tantôt l'un tantôt l'autre, chacun son protecteur ou son ami, consultoit uniquement ses desirs secrets, ou sa haine pour Vinius qui devenoit de jour en jour plus odieux à mesure qu'il devenoit plus puissant. / Car comme sous un Maitre infirme et crédule, les

## MsR 6 (Copie)

[2] [...] Les délateurs non moins odieux par leurs fortunes que par leurs forfaits; les uns faisant trophée du Sacerdoce et du Consulat dépouilles de leurs victimes, d'autres tout puissans, tant au dedans qu'au dehors, portant par tout le trouble(,) la haine et l'effroi: [Tac. I,2][éd. 239]

[3] [...], et quatorze ans de relâchement sous Neron leur faisoient autant aimer les vices de leurs Princes que jadis ils respectoient leurs vertus. On répandoit aussi ce mot de Galba qui eut fait honneur à un Prince plus libéral mais qu'on interprétoit par son humeur. Je sais choisir mes soldats et non les acheter. Vinius et Lacon, [...] [Tac. I,5][éd. 243]

[7] La raison, l'amour de la patrie dictoient les voeux du petit nombre; mais la multitude passionnée nommant tantôt l'un tantôt l'autre, chacun son Protecteur ou son ami, consultoit uniquement ses desirs secrets ou sa haine pour Vinius, qui, devenant de jour en jour plus puissant, devenoit plus odieux en même mesure; car comme sous un maître infirme et crédule les fraudes sont plus

fraudes sont plus profitables et moins dangereuses, la facilité de Galba tentoit l'ambition des favoris déjà puissans qui mesuroient leur ambition sur leur fortune.

4. [26r] Ces présages, qui jadis eussent rompu les Comices\* ne détournèrent point Galba d'aller au Camp.

\* [renvoi à un passage barré au feuillett 25v:]

note sur les auspices et les présages employés chez les peuples libres par les sages et par les factieux à divers desseins pour exciter ou retenir les mouvements du Peuple. Mais inutiles ou dangereux sous le gouvernement d'un seul.

5. [52r] On n'a pas bien su qui l'avoit tué: Les uns nomment "Evocatus", d'autres Lecanius; mais le bruit commun est que Camurius, [...]

<sup>a</sup> [Tac. I,41:] "quidam Terentium euocatum, alii Laecanium;"

6. [53r] [...], sa vie et sa réputation portant à le croire complice d'un crime dont il étoit [la] cause. "Il fut tué devant le Temple de Cesar de deux coups dont le premier lui coupa le jarret, et le second porté par Carus Legionnaire le perça de part en part."<sup>a</sup>

On vit ce jour là [...]

<sup>a</sup> [Tac. I,42:] "Ante aedem diui Iulii iacuit primo ictu in poplitem, mox ab Iulio Caro legionario milite in utrumque latus transuerberatus."

7. [61r] Ce n'estoit plus seulement les cruautés commises durant la paix qu'on voyoit renaitre(?); mais le renouvellement(en)t des anciennes guerres civiles ou Rome avoit été si souvent prise par ses propres troupes, [...]

profitables et moins dangereuses, la facilité de Galba augmentoit l'avidité des parvenus, qui mesuroient leur ambition sur leur fortune. [Tac. I,12] [éd. 253]

[10] Ces présages, qui jadis eussent rompu les Comices ne détournèrent point Galba d'aller au Camp. [Tac. I,18] [éd. 263]

[22] On n'a pas bien su qui l'avoit tué: les uns nomment Terentius, d'autres Lecanius; mais le bruit commun est que Camurius [...] [Tac. I, 41] [éd. 297]

[23] [...], sa vie et sa réputation portant à le croire complice d'un crime dont il étoit cause.

On vit ce jour-là [...] [Tac. I,42] [éd. 299]

[27] On ne voyoit pas seulement renaitre les cruautés commises durant la paix, mais l'horreur des guerres civiles où Rome avoit été si souvent prise par ses propres troupes, [...] [Tac. I,50] [éd. 309 et 311]

8. [62r]: outre que la réputation de Vespasien étoit encore fort équivoque; <sup>“car il est le seul de tous nos princes”</sup> que le rang suprême ait changé en mieux.

<sup>“[61v:] de tous les Princes qui l'ont précédé il est le seul”</sup>

\*Cette ligne est un peu hardie mais elle (est) dans l'original. Tacite parle seulement des Princes qui ont précédé Vespasien, parce que son fils Tite fut comme lui meilleur Empereur que particulier. Ces deux exemples méritent d'être remarqués.

9. [64r] Liberal de son bien, prodigue de celui d'autrui, ses partisans appelloient douceur et bonté cette profusion sans mesure, et la passion de commander leur faisoit donner le nom de vertus à ses vices.

10. [73r] [...] Trebellius abandonné de tous et chargé d'injures, <sup>“même par les Auxiliaires,”</sup> fut constraint de se réfugier auprès de Vitellius.

<sup>“[Tac. I,60:] “[...], eoque discordiae uentum ut auxiliarium quoque militum conuiciis proturbatus et, [...], desertus Trebellius ad Vitellium perfugerit.”</sup>

11. [74r] [...] avec laquelle il se préparoit à suivre le fort de la guerre.

[Tac. I,61:] "tota mole belli secuturus."

12. [79r] [...] et se livrant immodérément à tous ses desirs irrités par une longue abstinence, d'un jeune homme indigent qu'il avoit été il devint un vieillard prodigue.

[27] [...] outre que la réputation de Vespasien étoit encore équivoque; car il est le seul parmi tant de Princes que le rang suprême ait changé en mieux. [Tac. I,50] [éd. 311]

[Tac. I,50:] "Et ambigua de Vespasiano fama, solusque omnium ante se principum in melius mutatus est."

[29] Libéral de son bien, prodigue de celui d'autrui, il étoit d'une profusion sans mesure, que ses amis, changeant par l'ardeur de commander ses vertus en vices, appelloient douceur et bonté. [Tac. I,52] [éd. 315]

[33] [...] Trebellius, abandonné de tous et chargé d'injures, fut contraint de se réfugier auprès de Vitellius. [Tac. I,60] [éd. 327]

[33] [...], avec laquelle il se préparoit à suivre le <sup>“fort”</sup> de la guerre. [Tac. I,61] [éd. 329]

<sup>“[éd. 4°:] sōrt [éd. 8°:] fort</sup>

[36] [...], et se livrant sans mesure à tous ses desirs irrités par une longue abstinence, il devint un Vieillard prodigue d'un jeune homme indigent qu'il avoit été. [Tac. I,66] [éd. 335]

13. [83r] [...] il joignit les Enseignes Allemandes et l'Escadron de Sicile<sup>a</sup>. Quant à lui, il hesita quelque tems s'il ne traverseroit point les montagnes Rhetiennes pour marcher dans la Norique contre l'Intendant Petronius [...]

<sup>a</sup> [En marge gauche:] ala Petriana. [Tac. I,70:] "[...] cum ala Petriana, ipse paulum cunctatus est, num Raeticis iugis in Noricum flecteret aduersus Petronium Vrbicum procuratorem, [...]"

14. [84r-85r] Le chatiment de Tigellinus ne causa pas moins de joye que le pardon de Celsus. Sophonius Tigellinus né de parens obscuris, corrompu dès son enfance, et débauché dans sa vieillesse, avoit à force de méchancetés obtenu les Prefectures / de la police et du Prétoire et les autres emplois dus à la vertu, [...]

15. [89r] [...], Crescens affranchi de Neron se mêlant comme ses pareils des affaires de la République dans les tems de Calamités, avoit [88v:] donné des fêtes au peuple qui se livroit à tout sans mesure [89r:] en réjouissance de la nouvelle Election, et où le Peuple de son côté faisoit tout avec étourderie.

16. [91r] [...]; à celles d'Afrique et de Cappadoce de nouveaux droits trop brillans pour être durables. Tous ces soins et les besoins pressans qui les exigeoient ne lui firent point oublier ses amours et il fit rétablir par decret du senat les statues de Poppée. On dit qu'il agita si pour plaire à la Populace il ne feroit point une oraison funébre à Neron Dont quelques uns relevèrent aussi les statues. Le Peuple et les

[38] [...] il joignit les Enseignes Allemandes et l'Escadron de Sicile. Quant à lui, il hesita quelque tems s'il ne traverseroit point les Monts Rhétiens pour marcher dans la Norique contre l'Intendant Petronius, [...] [Tac. I,70] [éd. 341]

"Ala Petriana : l'Augusta Gallorum Petriana, corps auxiliaire de cavalerie recruté en Gaule, cantonné en Germanie, qui devait son surnom à l'un de ses chefs, sans doute T. Pomponius Petra." (Histoires, p. 93.)

[39] Le châtiment de Tigellinus ne fut pas moins applaudi, par une cause toute différente. Sophonius Tigellinus, né de parens obscuris, souillé dès son enfance et débauché dans sa vieillesse avoit à force de vices obtenu les Prefectures de la police(,) du Prétoire, et d'autres emplois dus à la vertu, [...] [Tac. I,72] [éd. 343 et 345]

[41] [...], Crescens, affranchi de Neron, se mêlant, comme ses pareils, des affaires de la République dans les tems de calamités, avoit en réjouissance de la nouvelle election donné des fêtes au peuple qui se livroit étourdiment à tout. [Tac. I,76] [éd. 351]

[42] [...], à celles d'Afrique et de Cappadoce de nouveaux droits trop brillans pour être durables. Tous ces soins et les besoins pressans qui les exigeoient ne lui firent point oublier ses amours et il fit rétablir par décret du Senat les Statues de Poppée. Quelques uns relevèrent aussi celles de Neron; l'on dit même qu'il délibéra s'il ne lui feroit point une oraison funébre pour plaire à la populace. Enfin le

soldats croyant faire honneur à Othon<sup>a</sup> criérent durant quelques jours, vive Neron Othon. Acclamations qu'il feignit d'ignorer, n'osant les deffendre et rougissant de les permettre.

<sup>a</sup> [renvoi à 90v:] Quelques uns relevérent aussi celles de Neron, et l'on dit même qu'il agita si pour plaire à la populace il ne lui feroit point une oraison funebre... Enfin le peuple et les soldats, croyant bien lui faire honneur

17. [103r] Un boeuf parla dans l'étrurie; des accouchemens monstrueux de divers animaux, et mille autres Phénomènes qu'on observoit en pleine paix [...] [102v:] plusieurs bêtes firent des monstres(,) enfin l'on remarqua mille autres pareils phenoménes.

peuple et les soldats croyant bien lui faire honneur criérent durant quelques jours; vive Neron Othon. Acclamations qu'il feignit d'ignorer, n'osant les deffendre, et rougissant de les permettre. [Tac. I,78] [éd. 353 et 355]

[47] Un boeuf parla dans l'Etrurie; plusieurs bêtes firent des monstres; enfin l'on remarqua mille autres pareils phenoménes qu'on observoit en pleine paix [...] [Tac. I,86] [éd. 369]

#### Acquisitions récentes de la BPU de Neuchâtel

1. Une lettre de change, publiée en fac-similé pour la première fois dans le catalogue 641 (N° 283) de J.A. Stargardt (Marburg). MsR n.a. 9, f. 90.

[N°127.]A Motiers le 15 Avril 1765 p<sup>r</sup> L[ivres] 1200 Arg<sup>t</sup> de France

Monsieur, au trente courant payez par cette seule de Change [sic] Douze Cents Livres argent de France à l'ordre de Monsieur Roguin, valeur reçue comptant, sans autre avis.

JJRousseau  
[Acquittée le 10<sup>e</sup> avril [lire mai] 1765.]

A Monsieur / Monsieur Duchesne Libraire / rue S<sup>t</sup> Jaques / A Paris.

Pour cette lettre de change, voir entre autres au t. XXV de la C.C. les N<sup>o</sup>s 4253, 4294, 4310, 4321, 4417, 4455.

2. Une importante lettre à Jacques-François Deluc : "A Môtiers le 26. 9<sup>bre</sup> 1762." MsR n.a. 9, ff. 94-95: 4 p.; p.3: "Le jugement contre les deux Livres de Rousseau, fut rendu le 19 Juin, 1762."; adresse p. 4; taxe postale 8<sup>t</sup>; original autographe signé. Publiée dans C.C., t. XIV, N° 2341, p. 109-111.